



Mes employeurs ont failli à leur devoir

Par **thiboult**, le **05/11/2009** à **12:03**

Bonjour,
Au mois d'avril j'ai repris mon travail après un peu plus d'un mois d'arrêt suite à une opération, et mes employeurs ne m'ont pas pris de rendez-vous avec la médecine du travail. J'ai repris mon ancien poste (je suis hôtesse de caisse) alors que j'ai fait une demande de maladie professionnelle et j'ai subi deux autres interventions en juillet et septembre toujours dans le cadre de la maladie professionnelle. Je suis toujours en arrêt depuis le 13 avril. Et j'ai appris que je risque d'être affectée en réserve à mon retour. Ils ne prennent pas en compte le type d'opération que j'ai subi (le cubital des deux coudes et un canal carpien). Et ils me font bien comprendre qu'il serait tant que je reprenne le travail et l'accueil au téléphone est très glacial, ça me donne vraiment pas envie de retourner travailler surtout qu'à la base ce n'est pas un métier très amusant.
Qu'est-ce que je peux faire?
Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à ce mail.
Cordialement.
Mlle Thiboult Leslie